



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Ouverture d'une antenne universitaire visant à valoriser les filières courtes

Question orale n° 152

Texte de la question

Mme Justine Gruet interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'ouverture à Dole d'une antenne universitaire visant à valoriser les filières courtes. La ville de Dole, sous-préfecture du Jura, porte un projet structurant en lien avec sa volonté d'aménagement du territoire : l'ouverture d'une antenne universitaire s'inscrivant dans une demande des industriels de pouvoir former des étudiants avec des compétences recherchées dans leurs entreprises. Tous les ingrédients semblent réunis pour que ce dossier aboutisse. Tout d'abord la position centrale et stratégique de Dole au cœur de la région Bourgogne-Franche-Comté, avec un recrutement possible des étudiants de la grande région académique. Ainsi que la bonne desserte des transports permettant le recrutement d'enseignants-chercheurs sur les deux grandes métropoles de Dijon et Besançon. En lien avec les acteurs économiques du Grand Dole, spécialisés autour de trois grands pôles que sont l'agroalimentaire, la chimie et les microtechniques, avec l'aval de la rectrice d'académie et des services de l'État en région, Dole ambitionne l'ouverture de deux filières post-bac : « *packaging* emballage conditionnement » et « statistique et informatique décisionnelle ». Après un accord de principe pour l'ouverture de ces deux filières et malgré une belle unanimité sur la création de cette antenne universitaire, il s'avère que la délégation de crédits octroyée par la DGESIP (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) n'est pas suffisante au regard du coût global de ce projet d'ampleur. Pour rappel, l'université de Franche-Comté a demandé l'ouverture de 16 postes d'enseignants chercheurs et techniciens auprès du ministère. En septembre 2021, M. Macron s'était engagé dans son discours de clôture des journées des villes du plan national « Action cœur de ville » à favoriser l'ouverture d'antennes universitaires dans les villes moyennes et, en mars 2022, à poursuivre l'investissement et les réformes dans l'université en ouvrant toutes les places nécessaires dans l'enseignement supérieur et en développant davantage de filières courtes et professionnalisantes. Mme la députée rappelle la promesse du Président de la République qui a fait de l'université un des piliers de son quinquennat, en la plaçant au cœur de la stratégie d'indépendance de la France, avec à la clef un financement annoncé à hauteur de 3 milliards d'euros par an. Elle lui demande si le Gouvernement envisage d'octroyer les ressources adaptées qui ont été sollicitées, seul ingrédient manquant à la réussite de ce projet qui répond à un réel besoin du territoire, en ouvrant ces filières post-bac qui répondraient aux besoins des acteurs économiques de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Texte de la réponse

ANTENNE UNIVERSITAIRE VALORISANT LES FILIÈRES COURTES

Mme la présidente. La parole est à Mme Justine Gruet, pour exposer sa question, n° 152, relative à la création d'une antenne universitaire valorisant les filières courtes.

Mme Justine Gruet. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, à Dole, sous-préfecture et plus grande ville du Jura, la volonté de créer une antenne universitaire est largement soutenue. C'est un véritable projet d'aménagement du territoire, mûri par l'équipe municipale que je connais bien. Elle a élaboré ce projet en lien avec les entreprises locales à la recherche de jeunes étudiants à former.

Permettre la formation des jeunes au plus près des entreprises locales et répondre aux besoins locaux de compétences est indispensable pour soutenir le dynamisme industriel jurassien. Il faut dire que tous les ingrédients sont réunis. En effet, Dole occupe une position centrale et stratégique, au cœur de la région Bourgogne-Franche-Comté, et bénéficie ainsi d'un important bassin de recrutement. En outre, la desserte par les transports, efficace, rendra disponibles les enseignants-chercheurs des deux métropoles de Dijon et Besançon et facilitera les déplacements des étudiants vers ces deux villes ou vers leur logement jurassien le soir.

J'en profite pour vous demander d'être vigilante sur le maintien des lignes TGV qui relie directement Dole aux grandes villes alentour et la placent à deux heures de Paris, et sur le déploiement des lignes de TER – transport express régional – adéquates.

Concernant les logements de nos futurs étudiants, tous les acteurs locaux sont déjà à pied d'œuvre pour proposer une offre adaptée. De nombreuses rénovations sont déjà prévues en cœur de ville ; elles s'ajouteront à celle du Saint-Jean, foyer entièrement rénové de jeunes travailleurs, récemment inauguré par le président de l'association gestionnaire, M. Jean-Marie Sermier.

En lien avec les acteurs économiques du Grand Dole, regroupés en trois grands pôles de spécialité – l'agroalimentaire, la chimie et les microtechniques – et plus largement avec les acteurs économiques de la troisième circonscription du Jura et avec l'aval de la rectrice d'académie et des services de l'État en région, Dole ambitionne l'ouverture de deux filières post-bac, concernant, pour l'une, le packaging, l'emballage et le conditionnement, pour l'autre, la statistique et l'informatique décisionnelle. Or, malgré un accord de principe pour l'ouverture de ces deux filières, l'investissement de l'État se fait attendre.

Je vous rappelle qu'en septembre 2021, M. Emmanuel Macron s'était engagé à développer davantage de filières courtes et professionnalisantes dans les villes moyennes. Il est temps d'accompagner les collectivités dans ce projet, comme dans celui de l'Institut européen de formation des compagnons du tour de France de Mouchard, dont les acteurs mettent tout en œuvre pour assurer des formations d'avenir et de qualité aux jeunes dans le Jura.

La ruralité n'est pas qu'un concept à brandir comme un étendard mais bien notre lieu de vie. Dans le Jura, nous savons trouver l'équilibre entre organisation du bassin de vie et développement économique, équilibre qui donne toute sa force et son dynamisme à nos territoires. Nous sommes convaincus de la nécessité de ce projet collectif afin de continuer d'attirer une population jeune et diplômée tout en répondant aux besoins économiques locaux. Alors que les ressources demandées à l'État sont le seul ingrédient manquant pour la réussite d'un projet qui satisfait un réel besoin local, pouvez-vous nous confirmer qu'elles seront bien octroyées ? Cela aurait d'autant plus de sens qu'en 2023 nous célébrerons les 600 ans de l'Université de Franche-Comté, fondée à Dole en 1423.

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Votre question, pour laquelle je vous remercie, m'invite à rappeler que les transitions énergétiques, écologiques et sociétales actuelles font évoluer profondément les métiers et les besoins des acteurs socio-économiques. Il est donc indispensable que l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur maillant notre territoire évolue afin de répondre à ces besoins nouveaux, qu'il s'agisse de métiers d'avenir, de métiers en tension ou de métiers en évolution.

Je souhaite donc accompagner clairement les établissements d'enseignement supérieurs, universités ou écoles, dans la transformation de leur offre de formation, tout en prenant en compte les besoins nationaux et la nécessité de répondre aux besoins territoriaux, que vous avez rappelée. Ainsi, je compte défendre fortement la professionnalisation du premier cycle des études supérieures et soutenir les formations fortement insérantes, telles que les bachelors universitaires de technologie des IUT – instituts universitaires de technologie.

Mon ministère a donc proposé à l'université de Bourgogne-Franche-Comté, qui défend le projet visé, un accompagnement financier de son IUT pour la création de deux nouveaux départements, l'un en emballage et conditionnement, l'autre en statistique et informatique décisionnelle, comme vous l'avez rappelé. Cet accompagnement financier, sûr et adapté, sera à la hauteur. Ainsi, je peux vous confirmer que l'université de Bourgogne-France-Comté ouvrira ces deux nouvelles formations à la rentrée 2023 – celles-ci sont d'ailleurs déjà présentes sur Parcoursup –, grâce au travail que nous menons avec la présidente de l'université, toutes ses équipes et celles du futur IUT à Dole. Comme vous l'avez dit, il importe de mailler le territoire, pour donner accès à l'enseignement supérieur à tous les étudiants. Nous suivons tout cela et nous aboutirons.

Données clés

Auteur : [Mme Justine Gruet](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 152

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 janvier 2023](#)

Réponse publiée le : 8 février 2023, page 921

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 janvier 2023](#)